

Intervention du Président de l'AVIEL, François VERNAZ, lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association qui s'est tenue le 1^{er} juin 2017 au Tribunal de Grande Instance de CHARTRES

Le mot du Président



L'année 2016 aura été pour l'AVIEL une année très chargée en termes d'activités :

- Le Bureau d'Aide aux Victimes (B.A.V.) remplit parfaitement sa mission et justifie toute son utilité pour le justiciable. En effet, les horaires d'ouverture correspondent parfaitement aux audiences pénales, une plage horaire de trois heures par semaine est consacrée aux rendez-vous des victimes les plus fragilisées et enfin la possibilité d'avoir connaissance des rôles d'audiences et de pouvoir accéder aux dossiers dans le cadre de la démarche, dite proactive, permet une meilleure prise en charge des victimes en amont des audiences pénales.
- Les victimes qui s'adressent à notre Association sont maintenant prises en charge d'une manière beaucoup plus globale, notamment en prenant en compte la dimension psychologique, grâce à l'arrivée de notre psychologue clinicienne Mme Sophie LEBLANC dont l'activité s'est nettement accrue en 2016.
- Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, qui représente une part importante de l'activité d'aide aux victimes de l'AVIEL, une convention mettant en place le dispositif de télé protection grave danger (TGD) a été signée le 28 avril 2016 par notre Association en partenariat avec la Préfecture, le Tribunal de Grande Instance représenté par Mr Le Procureur de la République, le Conseil Départemental, la Ville de Chartres ainsi que la Gendarmerie Nationale et la Police Nationale.
- Deux réunions très importantes ont eu lieu les 16 février et 18 octobre 2016 avec Monsieur le Procureur Général près la Cour d'Appel de Versailles concernant notamment le fonctionnement des Bureaux d'Aide aux Victimes et la prise en charge des victimes d'actes de terrorisme.
- L'accueil, l'information et le soutien spécialisé des victimes gravement traumatisées a été mis en place sur l'ensemble du territoire d'Eure et Loir.

- L'AVIEL a poursuivi cette année encore ses actions de prévention en direction des mineurs et des seniors.

La vie interne de l'association a elle aussi été dense :

- Avec l'arrivée de deux nouvelles juristes en cours d'année, Madame Audrey NORESKAL qui a remplacé Madame Marie DEVAUX qui occupait les fonctions de médiateur pénal et de juriste à la Maison de Justice et du Droit à DREUX,
- et de Madame Marine LECLERC qui a remplacé Madame Aurore CHARNEAU qui tenait les permanences d'accès au droit et d'aide aux victimes sur Châteaudun et Nogent le Rotrou.

Je rappelle que l'ensemble des services rendus par l'équipe de l'AVIEL **sont entièrement gratuits** et mis à la disposition de toutes personnes sans distinctions, qui s'estiment victimes ou qui ont été victimes d'une infraction. Nos seules ressources sont les subventions qui nous sont attribuées par nos partenaires, et qui nous permettent d'assurer six postes de juristes et un poste de vacataire psychologue sur quatorze points de permanences couvrant ainsi l'ensemble des quatre circonscriptions du département d'Eure-et-Loir.

Je remercie tous nos partenaires financiers qui nous font confiance depuis des années et grâce auxquels nous pouvons continuer nos actions dans l'intérêt des victimes : le Ministère de la Justice, l'Etat dans le cadre de la politique de la ville et de la prévention de la délinquance, le CDAD d'Eure et Loir, Chartres Métropole, les Villes de Chartres, Dreux, Nogent le Rotrou, Châteaudun, Vernouillet, et Epernon notamment.

Tous ces bons résultats n'ont été possibles que grâce à l'efficacité et à l'engagement de toute l'équipe de l'AVIEL, salariées et bénévoles, et tout particulièrement à sa Directrice Madame Catherine LANOË, qui a fourni cette année encore, un excellent travail tant pour mener à bien l'ensemble des missions de l'Association que pour « manager » cette belle équipe.

Merci à vous toutes pour l'excellent travail qui a été mené au cours de l'année 2016. Merci aux membres du bureau et du conseil d'administration qui m'ont toujours épaulé.

Merci à vous toutes et tous de votre présence à cette assemblée générale qui prouve l'intérêt que vous portez à notre Association et à sa contribution pour rendre la Justice de notre département plus proche et plus humaine.

François VERNAZ